



BREIZ **INFOS**

5 sept. 2013

La Lettre d'informations de Breiz Europe

Les défis de la rentrée

Après un début 2013 fertile sur de nombreux dossiers bruxellois, il serait trompeur de croire que l'automne et l'hiver à venir seront plus calmes. En effet, alors que de nouvelles échéances électorales s'annoncent, le suivi et la mise en œuvre des décisions du printemps feront l'objet de nombreuses discussions, sans compter les nouveaux fronts qui vont s'ouvrir. C'est pourquoi nous allons modestement essayer dans cette nouvelle Breiz Infos de synthétiser, de façon non exhaustive, les principaux axes de travail des mois à venir sur lesquels Breiz Europe reste plus que jamais à votre service.

Institutionnel

Derniers travaux avant fermeture

L'évènement politique de l'automne en Europe est bien entendu constitué par le renouvellement du Bundestag en Allemagne le 22 septembre. Le suspens n'est pas haletant concernant le nom de la prochaine chancelière mais les résultats sont attendus à Bruxelles d'une part pour voir si la coalition au pouvoir sera modifiée ou élargie mais aussi d'autre part pour déterminer l'assise réelle du parti « Alternative pour l'Allemagne », ouvertement anti Euro et exigeant une débureaucratization de l'Europe, tout en se défendant d'être populiste à l'image du parti UKIP de Nigel Farage au Royaume-Uni. Dans une Union Européenne à la recherche d'un nouveau souffle, une montée supplémentaire d'euroscpticisme serait perçue comme un signal négatif à l'approche des grandes échéances institutionnelles de 2014, les élections européennes pour renouveler le Parlement Européen en mai, la désignation du Président du Conseil Européen en novembre et d'une nouvelle Commission Européenne fin 2014. Dès l'automne et de manière crescendo jusqu'en mai, les députés européens et les partis politiques seront en campagne électorale, avec les risques de dérapage inhérents à ce type de période. D'autre part, l'accumulation des évènements en 2014 entraînera fatalement des pauses législatives importantes durant cette année et donc la nécessité d'accélérer certains travaux fin 2013 parfois au risque d'engorgement, et l'obligation de reporter à 2015 l'adoption d'autres politiques. Période intéressante donc, mais également toujours dangereuse, car propice à faire passer des dossiers plus rapidement.

LE DOSSIER DE LA RENTREE

C'est incontestablement le grand dossier agricole de cette rentrée à Bruxelles.

Le 24 septembre, le Commissaire Ciolos organise une grande conférence sur l'avenir du secteur laitier à laquelle Breiz Europe, tout comme en 2008, a été convié. Grand perdants de la réforme sur ce dossier, les députés européens tentent de remettre sur le métier le projet dit Dantin qui avait été pourtant conjointement et massivement rejeté par le Conseil et la Commission. D'où les discussions dans le cadre de la ComAGRI du 2 septembre autour d'un rapport d'initiative sur le lait en montagne et dans les régions défavorisées sur lequel nous reviendrons.

Et, comme si cela ne suffisait pas, voilà que des députés comptent s'appuyer sur ces discussions pour faire écho à une "initiative citoyenne" d'une ONG liée à un industriel glacier américain exigeant l'adoption de règles européennes spécifiques au bien-être des vaches laitières.

PAC et marchés

Après la réforme, au tour des dossiers lait et légumes

Après l'accord politique des institutions fin juin (Cf. note Breiz Europe du 5 juillet), les techniciens se sont mis au travail sous l'égide de la Présidence Lituanienne au Conseil pour la rédaction des différents règlements de la PAC. Plusieurs mois étant nécessaires pour mettre la touche finale et adopter officiellement les quatre textes, un règlement transitoire permettant d'appliquer dès janvier 2014 des mesures de continuité entre « ancien » et « nouveau » régime, notamment en matière d'aides directes et de développement rural, est en cours d'examen pour adoption en septembre ou octobre avec aussi en parallèle une proposition de réduction linéaire des aides pour réserve de crise : période difficile qui, officieusement, conduit la DG Budget à affirmer que même l'exercice en cours (2013) n'est toujours pas couvert !

C'est dans cet environnement que le projet de réforme de l'OCM fruits et légumes devrait être lancé : le Commissaire Ciolos n'ayant toujours pas arbitré les choix et orientations, c'est une proposition qui ne pourra venir au plus tôt qu'en Octobre ou Novembre, délais de procédure interne faisant !

Outre le contexte budgétaire, ce projet de réforme se négociera en parallèle de procédures juridiques lourdes de conséquences :

- sur l'arrêt du tribunal remettant en cause le régime du transformé, la Commission a finalement décidé de faire appel en CJE tout en essayant de tuer le dossier par la réforme ;

- sur le dossier « plans de campagne », la Commission en décidant de porter le dossier en CJE met une pression sur la France (astreintes journalières potentielles) non propice à la négociation.

International

Européens ballots à Bali

L'agonie du cycle de Doha (lancé en 2011) n'en finit pas de s'achever. Un énième soubresaut se produira lors de la conférence ministérielle convoquée en décembre prochain à Bali (Indonésie). En matière agricole, les dés sont déjà jetés. Tant en matière de soutien interne que de droits à l'importation, les blocages sont tels que rien n'est espéré. Quant à la question des subventions à l'exportation, non seulement aucun progrès n'est en voie d'être enregistré sur les crédits à l'exportation et l'aide alimentaire, moyen privilégiés utilisés par nos partenaires commerciaux pour subventionner leurs exportations, mais de surcroît, en mettant à zéro dès juillet les dernières restitutions à l'exportation européennes, la DG AGRI a fortement compromis toute possibilité de mettre la pression sur les négociations. Cette erreur est d'autant plus regrettable que la DG TRADE de la même Commission Européenne vient de publier son 10ème rapport sur les mesures restrictives au commerce utilisés par les concurrents de l'UE, dans lequel elle accuse notamment le Brésil d'être le plus gros utilisateur de programme d'actions de relance des exportations. Au dam d'un accord à tout petit minima pour tenter de sauver la face de l'OMC, Bali ne pourra être une nouvelle fois qu'un échec !

Cet issue conforte l'Europe dans sa démarche de négociations d'accords de libre-échange (ALE) avec ses plus grands partenaires commerciaux. Alors qu'Européens et Canadiens sont en phase d'une conclusion politique potentielle à haut niveau et que l'on reparle d'un nouvel échange d'offres avec le Mercosur (une entité qui n'existe toujours pas), tous les projecteurs sont focalisés sur la négociation avec les USA. Les Etats membres ont approuvé le mandat de négociation donné à la Commission le 14 juin et le premier round de négociation s'est déroulé à Washington du 8 au 12 juillet, incluant les tout premiers échanges sur les questions sanitaires et sur l'accès au marché. L'arbre américain, qui ne sera pas scellé en 2014, ni probablement en 2015, mais beaucoup plus tard, ne doit cependant pas cacher la forêt des négociations bilatérales de l'UE, des rounds de négociations ayant eu lieu récemment ou étant programmés avec le Japon, le Vietnam, la Thaïlande, le Maroc, le Kazakhstan par exemple...

Sanitaire

Le financement du Paquet santé sur la table

Les dossiers relevant de la politique des consommateurs ne manqueront pas lors des prochains mois. Le plus chaud pour les filières bretonnes est bien évidemment constitué par les décisions à venir au niveau de la Commission en matière d'étiquetage de l'origine (cf. ci-dessous), mais l'automne sera également marqué par le paquet « Santé animale/ Santé végétale/ Contrôles officiels ». Au niveau du PE et du Conseil, les discussions vont entrer dans leur rythme de croisière en deux temps : le dossier horizontal sur le financement du régime sera mis sur la table pour adoption en première lecture avant la fin de la législature actuelle et c'est la députée finistérienne Agnès Le Brun qui a été désignée rapporteur et qui donc dirigera la délégation du PE. Elle a déjà présenté oralement le 2 septembre les grandes lignes de son projet et le vote en ComAGRI devra être finalisé fin novembre pour lancer le trilogue avec le Conseil et la Commission. Les quatre autres règlements du Paquet, plus techniques et plus complexes ne devraient pas être bouclés, eux, avant le renouvellement institutionnel de 2014.

Parmi les autres dossiers de la rentrée, la Commission devrait faire des propositions sur les médicaments vétérinaires et les aliments médicamenteux en septembre et sur les "novel foods" et le clonage en novembre. Par ailleurs, se poursuivront les travaux en cours notamment sur la résistance antimicrobienne, l'étiquetage des denrées sans OGM, les réseaux sentinelles, la décontamination des carcasses, les protéines animales transformées, ... Enfin, concernant le bien-être animal, les dossiers importants, outre le suivi des mise en œuvre des directives porc et poules, seront les travaux de l'EFSA sur les indicateurs de bien-être pour les vaches laitières et la préparation des rapports prévus dans le cadre des directives abattage et poulets de chair.

Consommateurs

Origine ? Quelle origine ?

En septembre, la DG Agri pourrait présenter au Comité de gestion son premier projet pour mettre en œuvre la mention obligatoire de l'origine pour la viande fraîche. Des 3 options, celle qui tient la corde semble être celle d'un étiquetage national, mais uniquement pour les animaux élevés et abattus. Le texte est actuellement en discussions entre les différents services et des ajustements sont encore possibles. Concernant l'extension de l'obligation d'étiqueter l'origine de la viande en tant qu'ingrédient, la DG SANCO est toujours en finalisation de son rapport. Quant à l'étude sur l'étiquetage d'origine du lait et des autres viandes (cheval, lapin, gibier, ...), la DG AGRI a lancé un appel d'offre dont la date limite est le 9 septembre.

Mais aussi...

Au menu des prochains mois, Breiz Europe a également prévu de maintenir la pression auprès des services de la Commission sur les dossiers « distorsions de concurrence », dumping social et fiscal. Concernant plus particulièrement le dossier TVA, malgré les velléités de classement par la DG TAXUD de la Commission, les derniers arguments semblent dans le moment avoir permis d'entretenir l'action en cours.